Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

D'importants travaux de restauration, en faveur des populations de poissons, sont réalisés à la Commune de Baie-du-Febvre

Sorel-Tracy, le 3 septembre 2015,
Le Regroupement des sauvaginiers (RS) du lac Saint-Pierre, qui encadre les activités de chasse sur le territoire de la Commune de Baie-du-Febvre, soulevait depuis plusieurs années, des préoccupations par rapport à l'utilisation des étangs par les poissons. En effet, au début de la saison de chasse à l'automne, on retrouvait fréquemment des poissons morts dans les étangs. Afin de vérifier ces affirmations, une étude par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a confirmé que les étangs de la Commune de Baie-du-Febvre sont utilisés par les poissons en période de crue. Des jeunes de l'année d'au moins sept espèces ont été répertoriés, confirmant l'utilisation du secteur pour la reproduction et l'alevinage, entre autres chez la perchaude et le grand brochet. L'étude a également démontré que les fossés qui relient les étangs au lac Saint-Pierre avaient grandement besoin d'être nettoyés de leurs sédiments.

Le RS lac Saint-Pierre a réalisé, du 24 au 28 août inclusivement, des travaux d'entretien des étangs et des fossés utilisés par les poissons à la Commune de Baie-du-Febvre. Ces travaux ont été réalisés à partir d'une méthodologie démontrée dans une étude réalisée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Par ce projet, nous visons la restauration des canaux aménagés entre les étangs et les étangs eux-mêmes. Le rétablissement de zones d'eau libre sera ainsi favorable au développement des amphibiens et des poissons tout particulièrement ainsi qu'à la fréquentation de la sauvagine.

La situation très précaire de la perchaude au lac Saint-Pierre suivi du moratoire sur la pêche de cette espèce, nous amène à penser qu'un tel projet de restauration ne peut que favoriser la réhabilitation de la population de la perchaude. Outre la perchaude et le grand brochet, nombre d'espèces de poisson présents, qui cependant ne subissent pas de prélèvement sportif, assurent plutôt un équilibre essentiel pour l'alimentation d'autres espèces. La réalisation de ces travaux permettra d'assurer la reproduction de ces espèces de poisson ainsi que de plusieurs espèces d'amphibien également essentiel. Nous tenons à remercier, nos valeureux bénévoles, Messieurs Jean-Guy Dupuis et Michel Lemieux, ainsi que pour sa très grande collaboration, le Ministère des Forêts, de Faune et des Parcs et tout particulièrement, le biologiste M. Philippe Brodeur.

-30-

Sources : Normand Gariépy
Secrétaire, 450-780-3542

Crédits photos : Regroupement des sauvaginiers du lac Saint-Pierre et MDDEFP (photo aérienne)